

SEANCE DU 19 JANVIER 2021 A 20H15

Première séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020-2025.

Le Conseil municipal est présidé par Mme C. Sermet, qui ouvre la séance à 20h15.

En raison des mesures COVID19, cette séance a lieu exceptionnellement dans la salle communale.

Présents :

Mesdames	Mélanie Baudet
	Anne-Sophie Fillistorf
	Zélie Kössler
	Solveig Rüfenacht
	Catherine Sermet, Présidente
	Céline St-Mart
	Stéphanie Zuppinger-Noverraz
Messieurs	Yann Berney
	Matthieu Devenoges
	Alain Pipoz
	David Schütz
	Christian Tripod, Vice-président

Excusé : Jean-Jacques Nussbaumer

.....

Exécutif - présents :

Monsieur	Vincent Hornung, Maire
Madame	Sabine Chassot Leiglon, adjointe
Monsieur	Henri Louvrier, adjoint

excusé : -

.....

1. Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 1^{er} décembre 2020
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications du Maire et des Adjoints
4. Droit d'opposition du Conseil municipal sur les décisions de l'Association des Communes genevoises – 2 décisions
5. Propositions du Maire et des Adjoints
6. Propositions individuelles et questions
7. Huis-clos pour une autorisation de construire

2. Approbation du PV du 1.12.2020

Madame Sermet, présidente du Conseil municipal souhaite à tous une bonne année 2021 et prie l'assistance de parler fort en raison des masques.

Mme Sermet demande si quelqu'un a une remarque à faire concernant le PV de la séance du 1^{er} décembre 2020.

En page 49 point 2, au paragraphe relatant ses propos, Mme St-Mart ne se souvient pas d'avoir dit cela ! Il convient de modifier comme suit : les horaires ne changeraient rien car les enfants jouent aussi en dehors de la place de jeux.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Le PV du 1.12.2020 est accepté sans autre remarque et son auteur, Mme E. Boissier, est remerciée pour sa rédaction.

.....

3. Communications du bureau du Conseil municipal

Démission

M. Devenoges, conseiller municipal, annonce qu'il va donner sa démission pour la fin de la session de printemps. Il précisera les motifs de sa décision dans une lettre de démission qui parviendra à la Présidente prochainement. V. Hornung regrette la décision de M. Devenoges, il comprend cependant qu'en cette période difficile chacun a des choix à faire. Il remercie M. Devenoges d'avoir averti à l'avance. Mme Sermet fait remarquer que la presse a fait écho de nombreuses démissions au sein des Conseils municipaux genevois.

CITRAP (Communauté d'intérêts pour les transports publics)

Un courrier du CITRAP est parvenu en octobre à la Présidente du Conseil municipal, demandant si certains membres seraient intéressés à participer à ses travaux. Il semblerait que cette organisation souhaite se redynamiser. En raison de notre situation excentrée, il serait bien qu'un conseiller célignote participe afin de défendre nos intérêts.

A.-S. Fillistorf fait remarquer que Céligny n'existe pas dans le Léman Pass.

A la demande de V. Hornung, Maire, la secrétaire explique le principe des remboursements des abonnements mensuels et annuels UNIRESO.

Sur le principe, tout le CM est d'accord de soutenir les transports publics.

Yann Berney, Catherine Sermet et Sabine Chassot Leiglon se proposent de participer aux travaux du CITRAP (chaque conseiller a reçu une copie du courrier et s'annoncera personnellement).

Nomination de membres suppléants dans les CM

C. Sermet demande que le CM se positionne d'ici la séance du mois de mars 2021.

V. Hornung précise que l'Exécutif n'est pas favorable, il s'agit d'une bataille de jetons de présence pour les partis, plutôt que la présence d'un remplaçant qui ne connaîtra de toute manière pas les dossiers. Par cette consultation, l'ACG voulait s'assurer que les CM ont été mis au courant et ainsi, éviter la censure possible. Dans certaines communes les viennent ensuite font office de suppléants.

A mettre à l'ordre du jour du CM en février ou mars.

4. Communications du Maire et des adjoints

Panneaux solaires

Pour Céligny, une séance d'information concernant la démarche d'appel d'offres groupé pour le solaire photovoltaïque a eu lieu en octobre en présentielle, la seconde séance aura lieu le 28 janvier 2021 en vidéo conférence.

5 communes de la rive droite sont intéressées.

V. Hornung explique que la CMNS, sous l'impulsion des autres services de l'Etat, pourrait se montrer plus conciliante dans ce dossier. Dans un premier temps, l'information se fait auprès des privés, ensuite la démarche se fera auprès des PPE et de la Fondation communale.

Tous les membres du CM se montrent intéressés à recevoir le lien pour la vidéo conférence du 28 janvier 2021.

V. Hornung demandera de transmettre le lien à tous les CM.

D'autre part, V. Hornung informe qu'une analyse gratuite du potentiel solaire des toits des bâtiments du patrimoine administratif et financier communal sera réalisée par les SIG.

Sécurisation de la route des Coudres

S. Chassot Leiglon informe que les travaux de la route des Coudres débuteront le 15 février 2021 si la météo le permet. Un huissier constituera un dossier photographique des bordures.

Des sondages seront effectués dans le trottoir et la chaussée. Le devis n'étant pas trop élevé, il y a peut-être la possibilité de refaire le tapis en restant dans la limite du crédit voté, si le fond de la route le permet. De toute manière la réfection du revêtement sera arrêtée avant l'entrée des Grands-Chênes.

Y. Berney demande ce qu'il en est des canalisations.

S. Chassot Leiglon répond que les canalisations font l'objet d'un contrat d'inspection avec les SIG. Des changements de regards seront réalisés et pris en charge par le FIA.

Au niveau de la Romande Energie pas de travaux prévus.

Ch. Tripod demande si l'impact des éventuels projets de construction a été pris en compte. S. Chassot Leiglon va s'informer.

Déviaton en raison de travaux sur le pont de l'autoroute

Les travaux en cours actuellement doivent se terminer le 22 janvier 2021.

Grands-Chênes

V. Hornung a rencontré les jeunes qui créent des soucis aux Grands-Chênes, le 10 décembre 2020. L'échange a été constructif. V. Hornung leur a parlé de mise en place d'un local pour jeunes. Il a constaté que les jeunes sont ouverts à une rencontre en vue de la création d'un local.

M. Devenoges relate qu'il a croisé, un soir vers 17h30, trois jeunes qui fumaient du cannabis dans les accès aux immeubles des Grands-Chênes, il leur a demandé d'aller fumer ailleurs et c'est ce qu'ils ont fait.

V. Hornung souhaite que la différence soit faite entre les jeunes qui font des « bêtises » et les jeunes qui créent de la violence et de l'insécurité en agressant et insultant les habitants. Pour ces derniers faits, il souhaite une tolérance zéro et constate que de ce côté-là, la situation s'améliore.

M. Devenoges maintient que, pour lui, c'est grave qu'à 17h30, des jeunes fument du cannabis dans les corridors.

C. St-Mart demande si c'est les mêmes jeunes qui mettent le feu aux livres.

V. Hornung répond que non, ces jeunes font partie d'un « noyau dur » venant de plusieurs communes alentours, suivi par la police.

C. St-Mart est du même avis que M. Devenoges, les Grands-Chênes ce n'est pas un endroit pour fumer du cannabis, en raison du grand nombre de petits enfants dans le quartier.

Pour V. Hornung si des jeunes fument dans les couloirs et que lorsqu'on leur demande de se déplacer ils obtempèrent, ce n'est pas un problème prioritaire, contrairement aux jeunes violents qui créent de l'insécurité.

C. Sermet demande l'état d'avancement du projet de local des jeunes.

Selon V. Hornung le projet sera repris dès que la crise du Covid sera derrière nous.

Travaux de rénovation des plafonds de l'école

H. Louvrier annonce qu'un projet de délibération sera présenté au CM en février. Des sondages ont été effectués dans les faux plafonds et la poutraison. Les rénovations seront exécutées pendant les vacances d'été, si possible en été 2021, en raison de l'importance des travaux. Lors de ces rénovations, les luminaires seront changés.

C. Sermet demande s'il existe un risque sanitaire.

H. Louvrier répond que non.

Bornes de recharge pour véhicules électriques.

H. Louvrier annonce qu'il étudie la possibilité d'installer des bornes électriques de recharge pour véhicules. Un sondage a été réalisé aux Grands-Chênes : très peu de réponses favorables. Il pense cependant que les véhicules électriques prendront de l'ampleur. Des propositions doivent parvenir à l'Exécutif, soit l'installation d'une borne ou d'un rail préinstallé. L'installation d'une borne publique demande une grosse capacité électrique. H. Louvrier rappelle que dans le programme politique de la liste communale, il était prévu de favoriser l'éco mobilité.

A. Pipoz suggère d'intégrer ceci dans les travaux de rénovation de la route des Coudres.

Y. Berney demande s'il est prévu d'alimenter avec de l'énergie solaire les bornes lentes.

H. Louvrier souligne que la réflexion doit être globale, à Céligny nous n'avons pas le personnel pour élaborer ce projet global.

Y. Berney parle d'incohérence de brancher ces bornes sur de l'électricité du réseau.

V. Hornung rappelle que la commune souhaite installer des panneaux solaires sur ses bâtiments ce qui permettra de réinjecter de l'électricité dans le réseau.

Ch. Tripod précise que le stockage est possible pour un privé mais pas pour le collectif, c'est le réseau général qui stocke.

M. Devenoges demande si le sondage sera fait auprès des propriétaires PPE Grands-Chênes.

H. Louvrier rappelle que les PPE peuvent faire une réflexion indépendamment, en contactant la régie pour faire le lien avec le projet communal qui pour le moment est au stade exploratoire.

V. Hornung précise que l'électricité produite au moyen des panneaux photovoltaïques peut être envoyée dans le réseau et ne nécessite pas de batterie.

Réfection du trottoir route de Céligny

Ces travaux sont entrepris par le Canton. Le trottoir sera refait depuis le virage au niveau du 55, route de Céligny, jusqu'au village au niveau du 65 route de Céligny. Durée des travaux : 90 jours.

5. Droit d'opposition du Conseil Municipal sur les décisions de l'Association des Communes genevoises – 2 décisions

V. Hornung annonce l'entrée en force le 18 décembre 2020, de la décision de l'ACG du 28 octobre 2020 relative à la participation du Fonds intercommunal à l'acquisition d'une halle de curling à hauteur de 250'000 francs pour Chênes-Bougeries et de 375'000 francs pour chacune des communes de Chênes-Bourg et de Thônex, soit 1'000'000 francs au total.

H. Louvrier présente la Décision de l'Assemblée générale de l'ACG relative à l'octroi, en 2021, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de 1 million de francs en faveur de son dispositif d'urgence sociale destiné aux sans-abris

La page 2 manquant dans les documents parvenus aux membres du CM, Ch. Tripod en donne lecture avec l'accord du CM.

Décision :

A l'unanimité des membres présents, le CM ne fait pas usage de son droit de veto.

6. Propositions du Maire et des Adjoints

Fondation communale

V. Hornung informe que deux membres du Conseil de Fondation : Eric Leiglon, président et Didier Ranzoni ont terminé leurs mandats. Deux personnes se sont montrées intéressées pour les remplacer, il s'agit de Madame Adeline Rolli comme représentante des habitants des immeubles et Guillaume Fatio qui possède le profil juridique recherché. Les trois autres membres du Conseil de Fondation sont Daniel Rüfenacht, Christian Tripod et Vincent Hornung, Maire.

Aucune candidature n'est parvenue à la Mairie suite à l'annonce dans le Bulletin communal.

M. Baudet demande qui sera le président de ce nouveau Conseil.

Ch. Tripod précise que les membres choisiront leur président lors de leur première séance.

C. Sermet propose de passer au vote :

Décision pour le Conseil de Fondation :

Vincent Hornung, membre de plein droit en tant que Maire

Daniel Rüfenacht, membre

Christian Tripod, membre

Adeline Rolli, nouveau membre

Guillaume Fatio, nouveau membre

La composition du Conseil de Fondation est acceptée par 11 oui et 1 abstention. L'entrée en fonction sera rétroactive au 1.01.2021.

V. Hornung demande si des remerciements sont prévus pour les membres sortants.

Ch. Tripod répond que cela sera fait.

Serre urbaine.

V. Hornung explique avoir été approché par deux jeunes de l'EPFZ, en vue de l'implantation d'une serre urbaine, pour cultiver des légumes. Ce projet a été présenté à 5 communes. L'Exécutif est favorable à ce projet et demande si le CM est d'accord de confier ce projet à la Commission de l'environnement. Il s'agit d'une serre robotisée qui pourrait fournir 5 paniers de légumes pour 5 familles.

M. Baudet a déjà entendu parler d'un tel projet et en parlera à la prochaine séance de Commission de l'environnement.

S. Zuppinger demande où sera implantée cette serre.

V. Hornung répond qu'il voit deux possibilités d'implantation pour une année : soit à côté du terrain multisports ou dans le champ « Grands-Chênes 2 ».

7. Propositions individuelles et questions

C. St-Mart parle des cadeaux de Noël pour les aînés qui ont, selon elle, été relativement appréciés.

H. Louvrier remercie les Conseillers municipaux ayant participé à la distribution.

V. Hornung estime que la commune peut être satisfaite, car malgré les circonstances, quelque chose a été fait pour le 1^{er} août 2020, la sortie des aînés a pu avoir lieu et des cadeaux pour les aînés ont pu être distribués. La Commune compte 130 aînés et environ 90 personnes ont répondu.

C. Sermet fait remarquer qu'il est absurde de refaire le trottoir de la route de Céligny, juste avant le début de la construction des 8 villas de la route de Céligny, elle craint que ces travaux n'abîment le trottoir lors du passage des véhicules de chantier.

S. Chassot Leiglon répond que ces travaux, sur une route cantonale, ont été initiés par le Canton (déjà repoussés deux fois) sans consultation de la Commune.

C. Sermet félicite toutes les personnes qui ont participé aux décorations de Noël de la commune, très belles et très réussies en 2020.

Y. Berney relève aussi que la commune est bien déneigée, remerciements unanimes du CM.

V. Hornung remercie pour les échos positifs qui font toujours plaisir.

A.-S. Fillistorf signale qu'elle trouve souvent des vélos abandonnés.

V. Hornung lui conseille de prévenir la police.

La séance est levée à 21h50, suivie par un huis-clos pour une demande d'autorisation de construire.

Catherine Sermet
Présidente du Conseil municipal



Membre du Conseil municipal



Heidi Schütz
Secrétaire communale